

Le Devoir

ISSN 0850-5500
édité par
GMT Pile à l'heure !

NOUVELLE FORMULE-ÉDITION DU LUNDI 14 JUIN 2021

Débat autour de l'impôt mondial
Par Élimane Pouye



Page 6

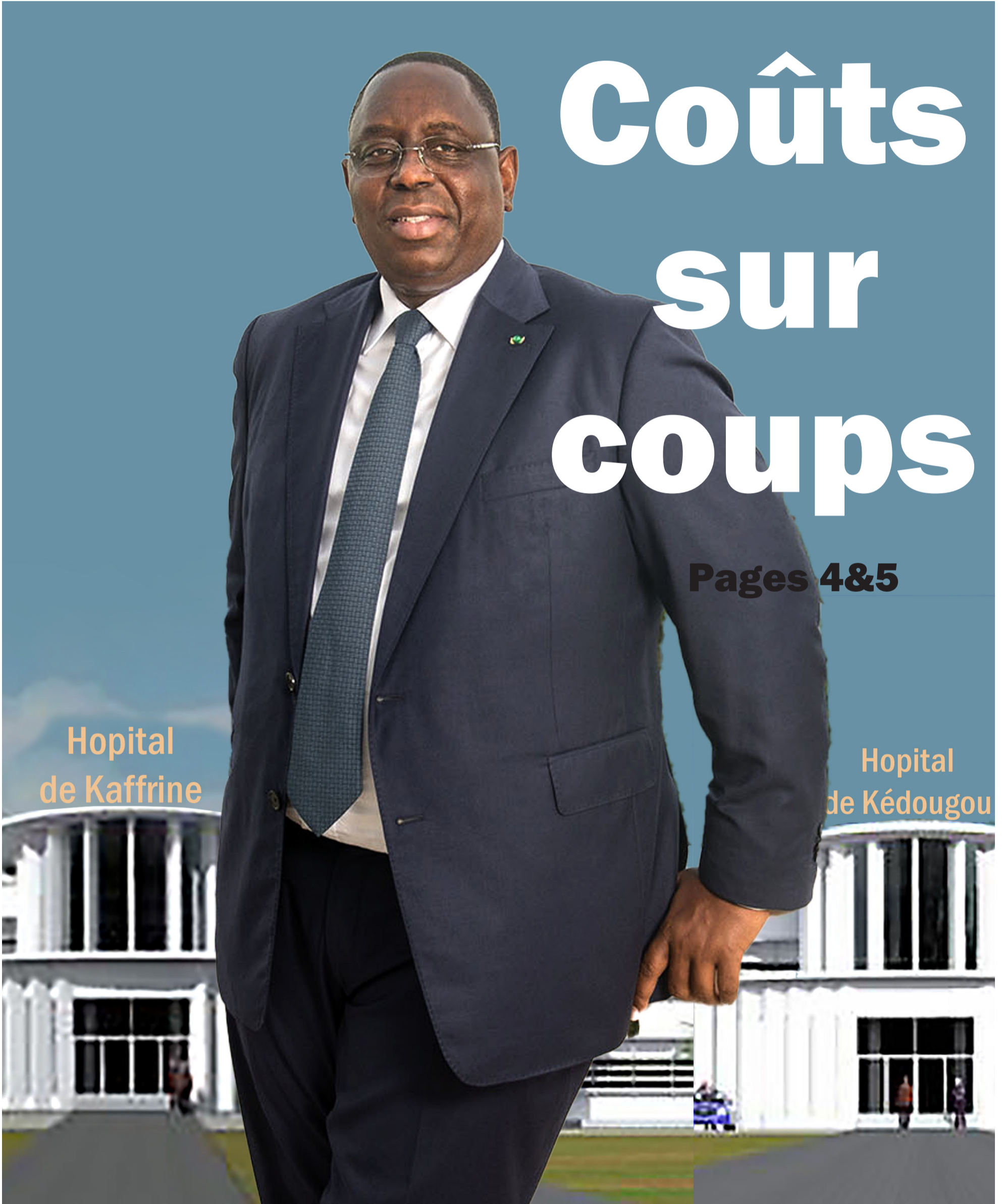
STRUCTURES SANITAIRES, INFRASTRUCTURES DE BASE

Coûts sur coups

Pages 4&5

Hopital
de Kaffrine

Hopital
de Kédougou



MOUSSA SANE, DEPUTE APR MEMBRE DE BENNO BOKK YAKAAR

« La bataille de Dakar entre Benno et Taxaw Ndakaaru n'aura pas lieu »

Entretien dirigé par
Charles Thialys SENGHOR

Honorable Moussa Sané, en tant que responsable politique à Grand-Yoff, quel commentaire faites-vous de la sortie de Adama Faye contre le président Macky Sall ?

La sortie d'Adama Faye est maladroite et inopportune : on ne s'adresse pas comme de cette manière à un président de la République ; il mérite le minimum de respect quelles que soient vos relations familiales. En revanche, nous, notre relation avec le président est basée sur un projet politique pour le Sénégal émergent et pour Grand-Yoff. En adoptant cette attitude, Adama Faye vient de lancer un défi à tous ceux qui œuvrent pour une union des cœurs. Un tel comportement est inacceptable. Je pense qu'Adama Faye doit revenir à la raison. Nous défendons becs et ongles ce qui nous lie avec le président, à savoir le projet politique. Nous ne verserons jamais dans des histoires de famille. Nous défendons un projet avec des armes conventionnelles.

A votre avis, le parti doit-il prendre des sanctions contre lui, en tant que membre de l'APR ?

C'est la direction du parti qui va apprécier les sanctions. Je suis commissaire politique de l'Alliance pour la République (Apr). Le parti doit prendre toutes ses responsabilités pour que cela ne se reproduise plus. Trop, c'est trop !

A l'approche des élections locales, êtes-vous, personnellement, un

potentiel candidat à pour la mairie de Grand-Yoff ?

Je suis effectivement un potentiel candidat pour la mairie de Grand/Yoff. Cette commune a besoin aujourd'hui d'avoir un député maire pour accélérer son développement parce que c'est à l'Assemblée nationale que se départage le budget du Sénégal. Mieux, je suis le coordonnateur de la Centrale de la communauté casamançaise de Dakar et sympathisants. Et à Grand-Yoff, c'est cette communauté qui domine.

Qu'est-ce que vous aimeriez changer dans votre commune de Grand-Yoff ?

Nous voulons changer radicalement le visage de notre commune qui est entre les mains de l'opposition depuis très longtemps et où rien n'a été fait ; et franchement, notre ambition n'est autre que de dérouler le programme du président Macky Sall avec Promoville qui prévoit de nouvelles routes de désenclavement, la voirie et l'éclairage public. Franchement, nous voulons faire de Grand-Yoff la commune témoin du plan Sénégal émergent. Accélérer son développement en un temps record avec la vision du président Macky Sall.

Comment entrevoyez-vous la bataille de Dakar entre la coalition présidentielle et l'opposition, notamment Benno taxawu Ndakaaru ?

La bataille de Dakar risque de ne pas avoir lieu si c'est avec la coalition Benno taxawou Ndakaaru qui n'existe que de nom. Les Dakarais sont déçus

de cette coalition qui n'a rien réalisé dans la capitale. Toutes les réalisations sont du gouvernement. C'est avec le président Macky Sall que Dakar est en train de changer de visage. Lors des prochaines élections locales, nous démontrerons que la coalition Benno bokk yakaar est majoritaire partout ; nous avons gagné les élections présidentielles de 2019 dans toutes les communes de Dakar et in-challah ce nous rééditerons le coup.

Ziguinchor va être aussi très disputé. Quelles sont aujourd'hui les chances de la coalition Benno bokk yakaar qui s'illustre déjà par ses divisions ?

À Ziguinchor, le Benno bokk yakaar va se retrouver, c'est clair ; les responsables savent que c'est dans l'unité qu'on va largement gagner.

Comment votre coalition fera-t-elle face à cette opposition très déterminée à en finir avec le régime du président Macky Sall ?

Notre coalition Benno bokk yakaar fera face à cette opposition de mauvaise qualité qui n'a pas une vision positive pour le Sénégal. Les Sénégalais ont bien compris que le président Macky Sall est l'homme de la situation. C'est lui qui a un projet, une vision pour transformer ce pays. Elle ne peut pas en finir avec Macky Sall parce qu'elle est minoritaire.

En quoi ces tournées du président Macky Sall sont-elles importantes pour le vécu des Sénégalais ?

La tournée du président Macky Sall est plus que nécessaire. Cela nous permet de faire le suivi et l'évacua-



Moussa Sané

tion des engagements pris lors de ses conseils des ministres décentralisés, mais également lancer de nouveaux projets, s'enquérir de la situation du pays, rencontrer tous les segments, les personnes ressources qui expriment leurs besoins de pouvoir voir et rencontrer le président de la République. Aujourd'hui, même l'économie régionale flambe, les hôteliers se frottent les mains franchement. Il fut un temps, les présidents n'allaient dans les régions que pour faire leurs compagnes présidentielle ; 5 ans après, ils reviennent. Ce temps est révolu maintenant avec le président Macky Sall il vient de faire sa 6ème visite pour Kaffrine ; c'est vraiment à saluer. En tout cas moi qui ai eu la chance de l'accompagner, j'ai vu une population surexcitée.

Revenons en Casamance où les 3 départements avaient été gagnés lors de la dernière Présidentielle par l'opposition portée par Sonko. A votre avis, comment le pouvoir pourra-t-il s'en sortir aux locales ?

Les Casamançais savent faire la différence entre les élections présidentielle et les locales ; ce sont des élections entre des fils et filles de la Casamance et je vous assure que le Benno Bokk yakaar réuni est beaucoup plus fort que n'importe quelle coalition. Donc à mon avis les responsables de la Casamance sont conscients des enjeux du moment et les Sénégalais sont conscients aussi que donner une mairie à l'opposition est un vrai retardement pour le développement du Sénégal.

LOCALES 2022

Dr Cheikh Dieng mandataire général du PDS

Le Devoir
ISSN 0850-5500
édité par
GMT Pile à l'heure

Patte d'Oie Builders
Immeuble Thales 3e étage
+221 33 896 76 03

Directeur de publication

Pathé MBODJE

Rédaction

Pathé MBODJE,

Mame Gor NGOM

Charles SENGHOR,

Habib KA

Ndèye Fatou DIONGUE,

Fanny ARDANT

Khadidiatou GUEYE

Sadany SOW

Tidiane SÈNE

Infographiste

Alioune Khalil KANE

Metteur en page

Laay Gooto

Web

medhamo@hotmail.com (Design)

Administration

Tchalys

Nd Fatou DIONGUE



Mayoro Faye, porte-parole du PDS

C'est Dr. Cheikh Dieng qui va représenter le Parti démocratique sénégalais (PDS) auprès de l'administration centrale pour toutes les opérations relatives à l'organisation des élections territoriales. Une décision prise par le Secrétaire général national dudit parti.

« En direction des élections locales prévues le 23 janvier 2022, et conformément aux textes en vigueur, le Secrétaire général national, Me Abdoulaye Wade, a désigné le Dr Cheikh Dieng, Secrétaire général national adjoint chargé des élections comme mandataire général du Parti démocratique sénégalais (PDS) », peut-on lire dans un communiqué signé par Mayoro Faye, chargé de communication du Pds.

Me Abdoulaye Wade a également demandé aux fédérations et aux sections, « conformément aux dispositions du code électoral qui prévoit la mise en place de commissions administratives et de comités électoraux dans tout le territoire national, de lui proposer les représentants du parti au sein de ces structures respectives puisque les travaux vont bientôt démarrer », indique le document qui fait savoir que « chaque section et chaque fédération du parti devra proposer des représentants (un titulaire et un suppléant) avant le 16 juin 2021. »

D'ailleurs, lit-on dans la copie, « elles devront communiquer la copie de la pièce d'identité et les coordonnées téléphoniques des personnes choisies et les déposer auprès du secrétariat général national en charge des élections sis à la permanence nationale Oumar Lamine Badji pour transmission au Secrétaire général national afin d'assurer au parti une présence effective et permanente au sein de toutes les commissions et tous les comités. »

Le Secrétaire général national, Me Abdoulaye Wade, tirant les conséquences du nouveau découpage administratif, a pris une décision portant nomination d'un groupe de coordonnateurs pour la nouvelle fédération de Keur Massar.

Il s'agit de : Fatou Sow, Massamba Guèye, Ibnou Guèye, Bara Gaye, Mame Penda Sall, Adjil Cissé, Ma Ndiaye Mbaye, Moustapha Guèye, Mademba Ndiaye, Mounirou Kane, Assane Sow, Marie Aw, Aliou Dia, Lala Aïcha Diarra, Abdourahmane Dia, Ousseynou Sow.

Fanny ARDANT

FOUTA TAMPPI S'INVITE À LA TOURNÉE ÉCONOMIQUE DE MACKY SALL A MATAM

Les cinq mouvements associatifs de jeunes demandent la parole

Le président Macky Sall effectuera du 12 au 19 juin 2021 une tournée économique, dans le Nord du Sénégal de Saint-Louis à Matam, en passant par Dagona et Podor. Cette tournée ne sera pas l'affaire des seuls leaders politiques locaux de l'Alliance pour la République (APR) et des militants de base de la région de Matam. Macky Sall n'avait pas foulé le sol du Fouta depuis sa réélection avec un score jamais égalé de plus de 93% ; les leaders locaux aussi préférant rester à Dakar et laisser seules les pauvres populations constater d'elles-mêmes les promesses du chef de l'État s'évaporer sur les dômes des misères de la 11ème région du Sénégal. Les cinq associations de jeunes qui constituent le mouvement « Fouta Tampi » voudraient le rappeler au chef de l'État, malgré les appréhensions des autres.

Par **Habib KA**,
Bureau régional de Matam,
Thilogne

Ce ne sont pas moins de cinq mouvements associatifs de jeunes, Fouta Insoumis, Collectif pour la Défense des Intérêts de Bosséa, Daande Maayo Émergent (DME), Matam Dit Non, Président Yeyó Fouta, réunis autour de Fouta Tampi, qui souhaiteraient mêler leur voix aux discours officiels des leaders des collectivités territoriales durant le séjour du président Macky Sall à Matam.

Un discours limpide transparent, qui traduit les demandes pressantes des populations locales, un discours d'un autre son de cloche que le président a certainement envie d'entendre plus que ceux flatteurs, serinés tous les jours.

Rappeler au président de la République ses promesses de campagne ne devait, en principe, rien gêner à la fête si les formes y sont mises, d'autant plus que ces jeunes sont tout sauf des extrémistes ou des manipulés par des opposants cachés ou des frustrés de l'Alliance pour la République (APR) tapis dans l'ombre.

Ces mouvements sont compréhensibles : ils sont nés dans la spontanéité des humeurs des jeunes qui ont hérité d'un vide laissé par les responsables politiques qui ne viennent au « pays » qu'à l'occasion d'une cérémonie ou d'une visite de ce genre. Aussi les jeunes ne devraient pas trop en vouloir à leurs leaders dont peu ont des chances, à de très exceptionnelles occasions, de murmurer à l'oreille du président, tellement le protocole est verrouillé

et seules quelques rares personnes ont accès à lui.

Ce serait donc l'occasion pour le président de la République d'écouter une autre voix, différente des discours dithyrambiques de ses hôtes ou celui du président du conseil communal de la jeunesse de Kanel, Abdoulaye Bah de Foumi Haara Dembe qui avait détourné le discours de ses mandataires pour le troquer en louanges spécialement dédiées au président Macky Sall.

Les menaces fanatisées via watshap contre la vedette des réseaux sociaux de Fouta Tampi, Fatoumata Ndiaye, au cas où elle traverserait le territoire des Agnams, simplement pour s'être opposée à la politique du chef de l'État, prouvent simplement l'excès de zèle et le crétinisme de certains, incapables de déchiffrer le message, oh combien pathétique et intime, des neveux à l'oncle qu'ils estiment les avoir oubliés, simplement trahis.

La violence n'est surtout pas la solution. Le cri de détresse des jeunes de Fouta Tampi ausculte un malaise dans la gouvernance de Macky Sall au cœur du pays du Fouta, de Ndouloumadji et de Nguidjilone dont lui viennent ses premiers kangourous, du peuple du Fouta et de sa prestigieuse Diaspora qui lui a tout donné sans compter, gites, couverts, billets d'avion, caution de sa candidature à l'élection présidentielle dans chaque capitale étrangère visitée, financement de sa campagne électorale. Quand le Fouta manque d'hôpitaux, d'écoles, d'infrastructures routières, d'aménagements de grands espaces agricoles capables d'en faire le grenier du Sénégal pour

l'autosuffisance alimentaire, la solution ne serait certainement pas de fermer la porte au nez de Fouta Tampi, après ce que le Fouta s'est fatigué pour faire de lui, Macky Sall, le messie.

Comme, dit-on, la nature a horreur du vide, les jeunes de la localité ont réoccupé le terrain délaissé, vieux et femmes avec, dans la poussière, la chaleur, les routes cahoteuses, les hôpitaux et services sanitaires qui ont tout d'un mouvoir, l'omerta sur l'exploitation effrénée d'un autre âge des phosphates de Ndendori, la répression aveugle sur des jeunes qui osent encore soulever le petit doigt, l'accapement des terres par des maires qui cherchent à sécuriser leur rapine avant le verdict des urnes de janvier 2022.

Durant tout ce temps donc, en dépit des difficultés et menaces, les jeunes de la région se sont investis en sentinelles volontaires pour garder jalousement la maison abandonnée. Des jeunes dont la plupart étaient de ceux qui applaudissaient



l'oncle président et son slogan «neddo ko bandum» où ils n'ont vu que du vent. Désabusés, ils ont repris leur destin en main et tenu à rappeler à Macky Sall que le Fouta ne réclame pas de faveurs particulières au nom de l'ethnie, mais demande simplement qu'il puisse bénéficier, comme toutes les autres localités du Sénégal, des infrastruc-

tures, des projets de développement structurants de l'État du Sénégal.

La jeune Fatoumata Ndiaye de Fouta Tampi ne revendique pas plus. Elle refuse toutefois pour sa région d'être la fille de la mère tresseuse toujours prompte à satisfaire les caprices des autres que ceux des siens propres.



STRUCTURES SANITAIRES, INFRASTRUCTURES DE BASE, MOBILISATIONS

Les coûts et les coups d'une « tournée économique »

Le président de la République encore en «tournée économique» du 12 au 19 juin dans le nord, dans les régions de Saint-Louis et de Matam. Difficile de ne pas y voir autre chose qu'une simple volonté de s'enquérir de la situation des gouvernés. Même si l'intéressé s'en défend. Quid des coûts exorbitants des structures sanitaires qui cachent mal des coups politiques qui devraient donner des fruits lors des locales ?

Par Mame Gor NGOM,
Desk central,
Le Devoir

Des milliards, des investissements et des promesses.

D'un coût de 19 milliards 665 millions 571. 390 FCFA, l'hôpital régional Thierno Birahim Ndao de Kaffrine compte 150 lits ainsi que des services que requiert une infrastructure sanitaire moderne, tiennent à préciser le président de la République et ses partisans.

Il s'agit de services de médecine interne et de chirurgie, mais surtout de services spécialisés (ORL, ophtalmologie, service bucco-dentaire, gynécologie, obstétrique, cardiologie, dermatologie, pédiatrie).

L'hôpital Ameth Dansokho de Kédougou a le même coût. Deux autres hôpitaux ont ouvert à Touba et Sédhiou, pour un coût global d'environ 97 milliards de francs CFA. En plus des structures sanitaires aux «normes acceptables», Macky Sall a assuré que le projet de construction du

nouvel aéroport de Kédougou sera bientôt une réalité.

Un nouvel aéroport qui pourra accueillir en toute sécurité «les avions de grande dimension» ; l'aéroport de Tambacounda, dont le chantier sera lancé dans la deuxième semaine de 2022 et l'aéroport de Ziguinchor figurent également parmi ces plateformes aéroportuaires que le gouvernement prévoit de construire.

«Les autres villes verront leurs aéroports reconstruits, notam-

ment le Cap-Skiring qui sera un aéroport international, Kolda, Sédhiou. L'aéroport de Kaolack sera achevé», ajoute-t-il. Des promesses et engagements tous azimut signes d'une détermination à effacer le passif souligné par des opposants qui ne veulent pas se «laisser dominer».

«Les tournées économiques du président de la République dans les régions ne sont pas une campagne électorale, mais une occasion de s'enquérir de l'état d'exécution des chantiers du gouvernement» a déclaré Macky Sall.

«Lorsque que le président de la République est en tournée économique, il n'est pas en campagne électorale», a-t-il dit le Premier juin dernier alors qu'il trouvait à Kédougou ; le président de la République «vient voir l'état d'exécution» des différents projets, «les blocages, les difficultés pour donner un coup d'accélérateur, puisque notre raison de vivre, c'est la satisfaction des populations», a expliqué Sall. On aimerait bien le croire. Si l'on sait qu'à l'étape de Kaffrine, il a dû enlever momentanément sa tenue de président pour celle de chef de parti leader de la coalition Benno Bokk Yakaar pour demander l'unité en vue des prochaines locales. Pour la «tournée du nord», Sall va sortir la grosse artillerie pour «solder des comptes», préparer le temps mais surtout unir et renforcer ces leaders locaux en place. D'où l'importance de l'axe Fouta au moment où la colère gronde avec le fameux cri de guerre «Fouta tampi» (Fouta fatigué).

Derrière l'évaluation des investissements publics engagés se cachent des enjeux politiques qui peuvent déterminer des choix futurs.

Le Conseil présidentiel et un Conseil des ministres à Matam, prévus, sont une manière de donner de l'espoir en essayant de baisser la tension. Matam qui représente le cœur du «titre foncier» traverse en effet des contestations qui chahutent et

annihilent les efforts tendant à conserver le «grenier électoral» de l'Alliance pour la République (Apr). Sall est certainement conscient que venir au chevet de ses «poulains» est la voie du salut. Une aubaine pour le coordonnateur départemental Farba Ngom, l'homme d'affaires, Harouna Dia, le ministre de la justice Me Malick Sall. Ceux-ci devraient taire de gré ou de force leurs petites querelles pour se «retrouver autour de l'essentiel».

C'est la même logique qui devrait présider à l'étape de Podor, autre localité aux grands enjeux. Une pléthore de leaders s'y retrouvent. Toutefois, ce n'est guère une union sacrée. Un choc des ambitions y est constaté. Abdoulaye Daouda Diallo, ministre des Finances et du Budget, et Cheikh Oumar Anne ministre de l'Enseignement supérieur devraient «finaliser» la paix des braves entamée aux lendemains des manifestations violentes de février-mars dernier lors d'un méga-meeting.

De même que Racine Sy, tout-puissant directeur général de l'Ipess, et Aissata Tall Sall, ministre des Affaires étrangères qui se regardent en «chiens de faïence». Mme Tall a gagné de justesse la mairie de Podor devant Racine Sy à l'époque candidat de Macky. Aujourd'hui, le leader de «Oser l'Avenir», a rejoint le camp présidentiel. Ce qui devrait faciliter les choses. Podor, c'est aussi Mountaga Sy, directeur général de l'Apix, moins spectaculaire mais très présent sur le terrain... local.

Stratégies souterraines

Macky Sall agit ainsi, en stratégie, pour mener sa campagne, préparer le terrain pour les futures élections tout étant sous les draps d'une «tournée économique». L'enjeu est de «placer ses hommes» pour maîtriser la situation et amoindrir les risques.

Avant Podor et Matam, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Tambacounda ont reçu le chef de l'Etat qui a eu droit à des «bains de foule» et à des «discussions franches» avec des jeunes manifestants comme c'est le cas à Koumpentoum.



TOURNÉES ÉCONOMIQUES

Dieu reconnaîtra les siens

Macky Sall a soigneusement choisi sa carte, lors de ses récentes tournées économiques, selon la terminologie officielle. Mais il aurait pu inverser, quitte à écouter d'abord, festoyer ensuite. D'autant que les zones « hostiles » ont une densité plus prononcée, ce qui révèle un souci politique.



Quel est le lien entre les réalisations à Kaffrine, à Kédougou, Sédhiou, Tamba et la zone nord ? Quelle en est la logique quand le neuf remplace un vieux qui a encore de beaux restes et qu'il suffisait d'un lifting ? Quelle est l'explication de la cartographie, la justification de la cartographie ? Car le tracé ressemble fort à un mur de contournement de certaines zones encore difficiles et qu'il faut éviter.

Par exemple, lorsque Dakar s'est révélé comme en 1993 hostile avec Abdou Diouf, certaines populations ont été punies par le gel de certains projets ; l'exemple le plus patent est celui du stade des Parcelles assainies dont la récente relance coïncide avec le retour du maire dans les bonnes grâces du pouvoir. Une visite dans la zone ne serait donc guère une promenade de santé, comme Matam le promet à son illustre hôte auquel il avait accordé un score stalinien lors de la dernière présidentielle.

Il faut alors reconnaître le génie de Macky Sall de faire du copier-coller partout, tel ce Petit Poucet voulant reconnaître son chemin au retour : Kaffrine est dans Kédougou, Ndaw dans Dansokho ; dans la représentation-maquette, on ne distingue l'un de l'autre que par la différence des noms apposés sur le fronton : même la voiture et le mannequin esquissés sont les mêmes sur les deux dessins de présentation.

Les réalisations de Macky Sall qui nécessitent ces différentes tournées doivent en effet se lire plus en pourcentage électoral, donc sur le plan purement politique, au-de-

là de quelque 150 à 200 milliards débloqués pour la réalisation des infrastructures : elles vacillent entre 70 et 80% suivant les zones. Où il est prudent de fidéliser l'électorat face à une zone « hostile » où Macky Sall peine à avoir une majorité, même relative. Dakar, Diourbel, Ziguinchor, Thiès, les plus grandes villes à fortes concentrations électorales, en attendant sur Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Bignona, Ziguinchor avec un Macky Sall crédité seulement de 38,72 %, soit dix points de moins qu'à Dakar. Ailleurs, les coupes, découpages, couplages, découpages, découpages et recoupages territoriaux feront office de réalisations nouvelles, à Dakar qui regroupe les départements de Guédiawaye, Pikine, Rufisque et Dakar, où Macky Sall avait obtenu avec beaucoup de peine, grâce à Amadou Bâ, 48,90 % des voix : le 46ème département, celui de Keur Massar, pourrait peut-être aider.

Par contre, pour six régions de la zone Nord, le chef de l'Etat peut respirer : ses hommes qui y sont clairement identifiés et nantis assurent le service après vente après les plus de 50% : Dagana, Podor, mais surtout Matam.

Macky Sall a-t-il alors volontairement ou accidentellement accentué la grande fracture Nord-Sud tant décriée depuis les événements de mars ? La renommée y est pour quelque chose : quel est le pendant sud de Oumar Sarr, Cheikh Oumar Anne, Abdoulaye Daouda Diallo, Aïssata Tall Sall, Racine Sy ou Farba Ngom ailleurs qu'à Dagana, Podor et Matam ?

P. MBODJE

MACKY-MIMI

JE T'AIME, MOI NON PLUS

De notre correspondant à Matam

A bien reconsidérer les relations du président de la République avec sa directrice de campagne électorale de toujours, Odyssee de 2012 et de 2019, les Sénégalais et les observateurs politiques s'y pencheraient avec prudence et circonspection pour ne pas s'empêtrer dans des considérations et conclusions sans fondement.

Des relations tantôt tumultueuses, tantôt exécrables qu'à la fin on pense la rupture irrémédiable, définitive.

C'est que Macky et Mimi adorent ce jeu, du je t'aime, moi non plus. Comme deux fauves prêts de s'entretuer, ils s'apprécient, s'observent, se jaugent, se donnent des coups de griffes mortelles, puis se neutralisent pour s'effacer, Mimi blessée retourne dans son antre panser ses blessures, attendant le prochain duel. Parce que

Macky a un atout qui déséquilibre les rapports de force, en dernière instance, sa signature qui dégomme. Mimi, également, est vaccinée contre la dépendance financière et le goût prononcé de strapontins de prestige, ce qui pouvait émousser son tranchant de personne de caractère et de principe inaltérables.

Qu'ils se soient parlé pendant deux tours d'horloge chez l'hôte Macky Sall à sa résidence à Mermoz donne tout

son sens, après la tempête de la Toussaint, au beau temps qui s'annonce pour couronner les retrouvailles du président réélu en février 2019 avec sa directrice de campagne de toujours, comme si par prémonition la perdre en 2024 peut rendre sa réélection incertaine, au nom de la croyance populaire, généralement partagée, jamais deux sans trois.

Pour l'ancienne présidente du Conseil économique, social et envi-

ronnemental (CESE), c'est une perche de tendue pour sortir des sables mouvants du désert. Un retour aux affaires, le bonheur de se retrouver dans le quinté le plus politique du Sénégal, ses non moindres adversaires politiques : Macky Sall, Mahmoud Saleh, Idrissa Seck, Oumar Sarr. Mimi remise en selle, c'est le prestige du président Idrissa Seck qui s'en retrouverait affecté. Du pain sec qui s'est fondu sans précaution, dans la précipitation, dans le lait de l'autre.

Mimi redevient inattaquable et c'est l'aura d'Idrissa Seck qui se retrouverait ternie, son deal sans objet qui le propulserait numéro 2 ou plan B du candidat Macky Sall au cas où sa candidature serait problématique.

C'est aussi l'occasion toute donnée à Aminata Touré de briguer le fauteuil du maire sortant de Kaolack, Mariama Sarr, et réaliser pour la première fois le mandat électif qui manquait à sa carrière de personnalité politique. Un poste qui lui permet de trôner pendant cinq ans, jusqu'en 2027, sur la cinquième capitale du Sénégal.

Aminata Touré sortirait ainsi d'un isolement qui, s'il s'éternisait, risquait d'impacter gravement sur sa carrière politique. Comme Aïssata Tall Sall qui fut exclue du quota gouvernemental du Parti socialiste (PS) pour l'empêcher de se refaire une santé politique et ses négociations bilatérales avec Macky Sall avaient toujours buté contre l'opposition de Ousmane Tanor Dieng qui voyait toujours d'un mauvais œil un adversaire politique socialiste s'asseoir en conseil des ministres, face ou à côté de ceux de son camp.

Habib KÂ,
Thilogne



Impôt mondial de 15 %, un débat non africain !

Les ministres des Finances du G7(1) ont conclu ce 05/06/2021 un accord sur la fiscalité internationale, qualifié d'historique. Ils se sont félicités d'avoir obtenu un accord de haute portée portant mise en place d'un impôt de 15% sur les bénéfices des sociétés au niveau mondial.

Cette décision a suscité des commentaires divergents : d'aucuns se félicitant de cette « avancée » tandis que d'autres la juge anecdotique.

L'évolution des règles ainsi que la gouvernance de la fiscalité internationale sur la période récente et l'analyse des enjeux en présence révèlent que cet accord est d'abord une réponse à une problématique purement occidentale (1) qui n'intéresse pas nécessairement les Etats africains, plus préoccupés par les stratégies de lutte efficace contre les prix des transferts et les sujets connexes (2).

1. Impôt mondial de 15 %, une problématique purement occidentale

La crise financière de 2007 avait permis de faire le constat amer des failles profondes dans les dispositifs existants de régulation internationale, notamment l'existence au sein des pays occidentaux de paradis fiscaux de même que l'utilisation par les multinationales de nationalité occidentale (européenne et américaine) de ces systèmes frauduleux pour échapper à l'impôt dans leur propre pays (2). Ces paradis fiscaux avaient en effet permis aux multinationales, en particulier celles évoluant dans les secteurs bancaires et financiers de localiser, via des montages complexes, leurs activités spéculatives et autres créances risquées, hors de portée des autorités de contrôle et de supervision de leurs Etats.

Pour endiguer les effets de cette crise, le G20, alors réuni en novembre 2008, avait tenté de trouver des réponses collectives. Ainsi, les paradis fiscaux ont été pointés du doigt et la lutte contre ces centres financiers devenait un des socles fondateurs de son action (3). La guerre est officiellement déclarée au sommet d'avril 2009, avec des résolutions et intentions : « l'ère du secret bancaire est terminée » ; « prendre des mesures à l'encontre des juridictions non coopératives, y compris les paradis fiscaux » ; « appliquer des sanctions pour protéger les finances publiques et les systèmes financiers » et, *tutti quanti*. Des organisations internationales comme l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE), le Groupe d'action financière (GAFI) et le Conseil de stabilité financière, le Forum fiscal mondial furent mises en selle pour porter le combat.

En novembre 2010, les pays en développement, victimes également de l'évasion fiscale au point de menacer leur développement, furent associés au processus de rénovation de la fiscalité internationale, notamment en matière de transparence et d'échange d'informations. Ainsi, en 2012, le modèle de convention bilatérale relatif à l'assistance administrative sur demande a été mis à jour. Désormais, les standards d'échange de renseignements en matière fiscale ont été consolidés avec des critères de plus en plus contraignants. Dans le même sillage, une norme internationale d'échange automatique de rensei-

gnements sur les comptes financiers a été développée. Cette norme fait suite à la loi FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) qui impose aux banques et institutions financières, à partir de janvier 2013, l'échange automatique d'informations comme une condition préalable à l'accès au marché américain. De même, la loi Dodd-Frank introduit une obligation, pour toutes les entreprises du secteur extractif cotées à Wall Street, de publier pays par pays les impôts versés aux gouvernements des pays hôtes de leurs activités.

Dans la continuité de ces actions de lutte contre les multinationales, en novembre 2015, fut adopté le plan de lutte contre l'optimisation fiscale agressive des grands groupes en lien avec l'OCDE via le projet sur l'érosion des bases d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS)4.

Un an plus tard, en novembre 2016, plus de 100 juridictions ont conclu une Convention multilatérale appelé « Instrument multilatéral » ou « IM » qui permet d'actualiser les règles fiscales internationales et réduire les possibilités d'évasion fiscale par les multinationales-6. L'IM est une convention multilatérale qui offre des solutions concrètes aux gouvernements pour fermer les brèches dans les règles internationales actuelles en transposant les mesures développées dans le cadre du Projet BEPS de l'OCDE et du G20 dans les conventions fiscales bilatérales. Il modifie l'application des conventions fiscales bilatérales conclues afin d'éliminer les situations de double imposition et met également en œuvre les standards minimums adoptés afin de prévenir l'utilisation abusive des conventions fiscales et d'améliorer le règlement des différends.

Mais l'arrivée du président Trump à la Maison Blanche a mis un coup de frein à tout le processus en raison de son protectionnisme fiscal en faveur des multinationales visées qui sont essentiellement de nationalité américaine. La récente élection du président Joe Biden a permis de relancer le cycle de négociations pour aboutir enfin à cet accord.

A l'analyse, ces différentes séquences montrent, qu'il s'est agi, pour l'Union Européenne, de trouver une solution à la concurrence fiscale que ses membres se menaient. Certains pays européens, en véritables paradis fiscaux, captaient l'impôt des multinationales au détriment d'autres pays européens d'où ces entreprises créent leur richesse. De même, l'intransigeance des USA, adossée à une volonté de protéger les multinationales américaines, exigeait l'adoption d'une solution urgente.

Cette situation a suscité des injustices fiscales qui ont eu des effets sur la stabilité socio-politique de certains pays européens avec des révoltes fiscales dont la plus emblématique est celle du mouvement des gilets jaunes en France qui a cristallisé toutes les frustrations fiscales. La France a dû embrayer sur cette colère populaire, largement exprimée à l'occasion du Grand débat national, pour mettre en orbite « sa taxe GAFAM » contre les géants du numérique qui ne payaient aucun centime au Trésor public français.

Dès lors, la conception et la mise en œuvre d'un impôt mondial de 15% est l'aboutissement d'un processus européen. En aucun cas, cet accord ne reflète les préoccupations des Etats africains et sa portée risque d'être limitée pour les pays du continent.

Le combat contre les manipulations des prix de transfert, les conventions fiscales déséquilibrées, l'évasion et de l'optimisation fiscale semble être la bataille la plus urgente pour les pays africains.

2. Les vrais défis africains face aux attitudes des multinationales

Plusieurs rapports publics révèlent que les multinationales auraient soustrait à l'impôt plusieurs milliards de dollars de bénéfices réalisés en Afrique au moyen de la manipulation des prix de transfert. Ces pratiques permettent aux multinationales de fixer artificiellement les prix auxquels ses filiales s'échangent des biens ou services dans le but d'échapper à l'impôt.

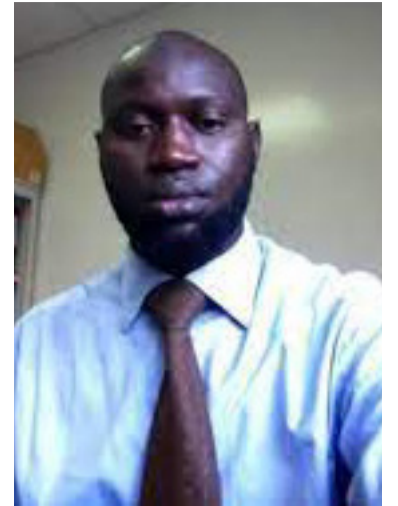
Il est utile de rappeler que le taux d'imposition des sociétés s'établit en moyenne à 28% dans les pays africains. Le Sénégal, avec un taux d'impôt sur les sociétés (IS) à 30% et une retenue à la source sur les redevances versées aux multinationales (retenue BNC) de 25%, a une législation qui, bien appliquée, peut rapporter des recettes importantes sur les revenus des multinationales. Dès lors, une taxation à 15% ne peut être analysée comme une avancée pour nos finances publiques.

Les problématiques locales qu'il convient d'adresser dans l'urgence sont celles relatives à la lutte contre les manipulations des prix de transfert, les conventions fiscales déséquilibrées, l'évasion et de l'optimisation fiscale, la transparence dans les industries extractives ; la rationalisation des dépenses publiques ; le contrôle parlementaire ou juridictionnel des administrations fiscales ; etc.

En effet, à travers les transferts internationaux des bénéfices, les entreprises multinationales tentent d'échapper totalement à l'impôt en Afrique. Ainsi, par le biais d'opérations commerciales, financières et autres, passées entre deux sociétés appartenant au même groupe, il est possible pour l'une de minorer le bénéfice qu'elle peut réaliser à l'occasion de ces transactions. L'absence de bénéfice réalisé et imposé se trouve compensé par le bénéfice plus important réalisé par l'autre société dont l'imposition est moins élevée. Ces transferts résultent de différentes techniques avec soit une minoration ou une majoration des achats, soit une minoration ou une majoration des ventes. L'octroi également de prêts dans des conditions différentes de celles du marché, le versement de redevances excessives sans contrepartie précise, la prise en charge de frais ou encore les abandons de créances, constituent autant de voies empruntées pour maximiser les profits. De cette situation, résulte alors la nécessité de mettre en place un dispositif permettant de contrôler des transactions complexes entre sociétés liées.

Dès lors, il devient nécessaire pour les états africains de se protéger contre

Par **Elimane POUYE**,
Inspecteur principal des Impôts,
secrétaire général honoraire du
Syndicat autonome des agents
des impôts et des domaines
(SAID)



toute pratique de la manipulation frauduleuse des prix de transfert qui mettrait en danger leurs finances publiques.

L'autre défi majeur des états africains est la rationalisation des conventions fiscales largement déséquilibrées en leur défaveur.

En effet, il est admis qu'aucun État ne souhaite voir son assiette d'imposition se réduire. À fortiori, les pays en développement qui se sont fixé des objectifs économiques et sociaux fondamentaux nécessitant des dépenses publiques elles-mêmes financées principalement par l'impôt. D'ailleurs, la plupart de ces pays sont marqués par la faiblesse de leurs ressources budgétaires. De sorte que la mobilisation des ressources publiques y constitue un enjeu crucial. Cet enjeu est amplifié par des revendications de mieux-être formulées par presque tous les secteurs (éducation, santé, culture, infrastructure...).

L'effort d'adaptation de la législation fiscale doit donc être poursuivi tout comme l'application de procédures et de pratiques administratives efficaces pour éviter toute fraude fiscale à grande échelle qui saperait l'assiette et mettrait en péril tout espoir de développement.

Dans ce cadre, les transferts internationaux des bénéfices des entreprises multinationales, via le dispositif des conventions fiscales, doivent être surveillés. Les pays africains en général se sont engagés dans une politique conventionnelle imprudente qui accroît le risque d'évasion et d'optimisation fiscale par des multinationales. En l'absence de véritables relations économiques, il est à craindre que les conventions fiscales accroissent le risque d'évasion fiscale via une utilisation abusive par des multinationales.

Les différences dans les taux d'imposition entre les pays africains et les pays de sièges des multinationales devraient favoriser la pratique du « tax shopping » en défaveur des Etats du continent noir. Les administrations fiscales africaines n'ont pas nécessairement les moyens d'action pour faire face à ces défis multidimensionnels. La presse avait rapporté que la défunte convention fiscale entre Sénégal et l'île Maurice avait conduit à des pertes de recettes de 150 milliards en 17 ans application (2004-2020).

Les enjeux liés à l'exploitation des ressources naturelles en Afrique, surtout du point de vue des ressources fiscales escomptées, devraient forcer les états à revoir et rationaliser leur dispositif conventionnel.

L'autre défi non moins important est relatif aux exonérations fiscales, du point de vue de leur exorbitance.

Les dépenses fiscales sont analysées comme des abandons de recettes fiscales résultant de la mise en œuvre de mesures d'exonérations ou de dispositions dérogatoires relativement à une norme de référence. Ces abandons de recettes fiscales ont pour objectif de favoriser un comportement économique particulier ou d'accorder un avantage à un groupe social spécifique.

Elles sont dictées par une volonté de stimuler l'investissement dans les secteurs manufacturier, agricole et industriel de leurs économies ou la

nécessité de localisation des industries en milieux défavorisés (rural ou semi-urbain) ou à l'accès aux services financiers voire l'encouragement à la diversification économique vers les activités manufacturières et les services à forte valeur ajoutée tout en décourageant une dépendance excessive aux industries extractives. Actuellement, les pays tendent à introduire de nouvelles incitations, afin de rester compétitif dans le but d'attirer des investissements directs étrangers (IDE).

Il est primordial de maîtriser les incitations fiscales en Afrique afin de réduire au minimum les coûts associés suivants tels que les pertes de recettes fiscales engendrées par les exemptions ou exonérations temporaires et aggravées par l'absence de surveillance ou d'évaluation des incitations ; les coûts des vérifications et contrôles visant à assurer et à faire respecter la législation fiscale ; les pertes de recettes liées au manque de transparence dans l'administration des incitations fiscales ; distorsions fiscales.

Ces défis constituent de véritables enjeux face à des multinationales.

Notes

1-Le Groupe des sept est un groupe de discussion et de partenariat économique de sept pays réputés, depuis 1975, être les plus grandes puissances avancées du monde car détenant 45% (2019) de la richesse nette mondiale

2-Les paradis fiscaux, agents de la crise financière, Attac France, 11 février 2009 (<https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports/articles/les-paradis-fiscaux-agents-de-la-crise-financiere>)

3-Paradis fiscaux : le G20 démissionnaire ? Mathilde Dupré Alternatives économiques « L'Économie politique » 2011/4 n° 52 | pages 40 à 52

4-Idem.

5-<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2017/12/21/g20-et-fiscalite-internationale>

6- <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/beps/convention-multilaterale-pour-la-mise-en-oeuvre-des-mesures-relatives-aux-conventions-fiscales-pour-prevenir-le-beps.htm>

7- (<https://www.oxfamfrance.org/communiqués-de-presse/lafrique-es-croquee-de-milliards-de-dollars-par-les-multinationales-basees-dans-les-pays-du-g7/>)

8- Bâ Elhadj Dialigué, Le droit fiscal à l'épreuve de la mondialisation : la réglementation des prix de transfert au Sénégal, Thèse de Droit, Université Paris-Est, 2011, page 14.

9-Atangana Albert, Evolutions et perspectives du contrôle des prix de transfert en Afrique, Thèse professionnelle, Ecole Supérieure de Commerce de Rouen, 2006-2007, page 15.

PASSÉ-PRÉSENT

Cathay Williams se fait passer pour un homme et devient la première militaire afro-américaine

Mais meurt sans pension

Née esclave, Cathay Williams (1844-1893) s'engage dans l'armée des États-Unis sous une identité masculine. Elle est la première femme noire à s'engager, et la seule connue à s'être fait passer pour un homme. On ne lui reconnaît cependant pas ce statut en lui refusant une pension militaire pour celle qui n'a connu que la vie militaire.

Née à Independence (près de Kansas City dans le Missouri, États-Unis), Cathay Williams est la fille d'une femme réduite en esclavage et d'un homme affranchi, ce qui fait d'elle également une esclave. Elle grandit dans la plantation Johnson, à Jefferson City dans le Missouri, où elle est esclave domestique.

Cathay a 17 ans lorsqu'éclate la guerre de Sécession, guerre civile américaine opposant les États-Unis d'Amérique (l'Union) et les États confédérés d'Amérique (la Confédération). Dès le début de la guerre, les forces de l'Union occupent Jefferson City et enrôlent de force des esclaves, y compris des femmes pour en faire

des cuisinières, des intendantes ou des infirmières.

« Quand la guerre a éclaté et que les soldats de l'Union sont venus à Jefferson City, ils m'ont emmenée, avec d'autres personnes de couleur, à Little Rock. (...) Je ne voulais pas y aller. Il voulait que je cuisine pour les officiers, mais j'avais toujours été une

esclave de maison, et je ne savais pas cuisiner. J'ai appris à cuisiner après être allée à Little Rock, et j'étais avec l'armée à la bataille de Pea Ridge » (Cathy Williams' story, interview publiée dans le St Louis Daily Times du 2 janvier 1876).

Pendant les cinq années suivantes, Cathay suit l'armée en Arkansas, en Louisiane, en Géorgie, à Washington. Elle assiste à plusieurs batailles et rencontre des hommes afro-américains servant comme soldats. A la fin de la guerre, en 1865, Cathay sert l'armée dans une école militaire près de Saint-Louis, dans le Missouri.

L'armée américaine

La fin de la guerre de Sécession marque également l'abolition de l'esclavage aux États-Unis mais Cathay Williams voit dans l'armée sa meilleure chance de gagner sa vie, et décide de s'engager. Les femmes ne pouvant devenir militaire, elle s'engage en novembre 1866 sous le nom de John Williams, en se faisant passer pour un homme. Un cousin et un de ses amis, membres de son régiment, connaissent sa situation mais ne la dénoncent pas.

« Seules deux personnes, un cousin et un ami particulier, savaient que j'étais une femme. Ils ne m'ont jamais dénoncée. Ils étaient en parti la raison de mon engagement dans l'armée. L'autre raison était que je voulais gagner ma vie et ne pas dépendre de relations ou d'amis.)

Peu de temps après son enrôlement, Cathay contracte la variole et doit être hospitalisée. Les séquelles de la maladie, les longues marches

et la chaleur de New Mexico où elle est affectée l'épuisent et dégradent sa santé. Cathay doit être fréquemment hospitalisée et un médecin finit par découvrir son secret et en informe le commandement.

« Les hommes voulaient tous se débarrasser de moi après avoir découvert que j'étais une femme. Certains se sont très mal comportés envers moi ».

En octobre 1868, elle est renvoyée de l'armée.

Après l'armée

Cathay Williams s'installe dans le Colorado et y gagne sa vie comme cuisinière et blanchisseuse. Elle se marie, mais les noces tournent au désastre : son mari lui vole une montre, de l'argent et un équipement de chevaux, et Cathay le fait arrêter. Suite à cette mauvaise expérience, elle s'installe à Trinidad, dans le Colorado, et travaille comme couturière. Au journaliste de Saint-Louis venu l'interviewer sur son passage dans l'armée, elle rapporte se plaire dans sa nouvelle existence.

La santé de Cathay continue de se dégrader. Souffrant probablement de diabète et de rhumatisme, elle est amputée des orteils et doit se déplacer avec une béquille. En 1891, elle demande une pension d'invalidité au regard de son service militaire, mais ne l'obtient pas.

La date de sa mort n'est pas connue avec précision. Après le rejet de sa demande de pension, Cathay Williams meurt probablement aux alentours de 1892-1893.

Source : www.lhistoireparlesfemmes



BÉGAIEMENT

Un trouble de l'élocution très mal compris par les Sénégalais

Les bégayeurs victimes de moqueries et d'imitation

Des propos incohérents, des phrases segmentées, un rythme du langage cassé, des pauses de parole involontaires, tel de manifeste le bégaiement, très fréquent dans notre entourage mais rarement compris. Certains le trouvent marrant, d'autres l'assimilent à une comédie en procédant à l'imitation quand des personnes tout à fait normales s'expriment avec difficulté.

Au Sénégal, le bégaiement n'est pas pris trop au sérieux. Les gens prennent le bégaiement pour un trouble banal. Et pourtant, ce trouble de la parole touche au moins un membre de chaque famille. Dans certaines familles, le bégaiement se manifeste sur la moitié des membres de la famille, au point qu'il est corrélé à une maladie génétique.

D'après la science, ce trouble de la parole est ponctué par une altération de la fluidité et de l'enchaînement du

discours. Il apparaît généralement chez l'enfant et disparaît spontanément dans la majorité des cas ; il se manifeste chez l'enfant, mais de manière spontanée, il commence à disparaître. Loin d'être considéré comme une maladie proprement dite, les scientifiques le caractérisent comme un trouble de l'élocution avec une perturbation de l'expression. Près de 1% de la population mondiale adulte développe cette anomalie.

Les causes du bégaiement posent un dilemme car, jusque-là, rien ne constitue un élément provocateur du trouble. Mais il serait lié à une origine neurologique, psychologique, émotionnelle ou encore comportementale.

Avec des répétitions involontaires au niveau du premier son, d'autres éléments permettent de déceler le bégaiement parmi lesquels la reprise de la première syllabe, la répétition

de certains segments de phrase, des sons prolongés, le tic, l'usage d'un mot d'appui pour se relancer, des perturbations du rythme et du débit de parole, des pauses vocales perturbant la compréhension du message. Ces phénomènes bloquent la communication de la personne présentant les signes.

Il s'agit des symptômes secondaires variant selon le type de cas. Celui qui bégaye peut avoir des difficultés respiratoires et peut sembler mal à l'aise avec le regard et le gestuel.

Ce sont ces genres de choses qui arrivent à Seynabou Ndiaye Hann. Âgée de 33 ans, cette mère de 3 enfants bégaye depuis belle lurette. Son handicap entrave sa communication. Parfois, ses propos ne sont pas conformes avec sa pensée. « Quand je communique avec une personne, le plus souvent, si elle est impatiente, c'est elle qui termine mes propos.

Cela fait partie des choses qui m'offensent. Car c'est comme si la personne n'avait pas mon temps. J'avoue qu'il est très difficile de communiquer avec des personnes comme moi. Mais la patience accordée montre la considération approuvée pour la personne malgré son handicap», dénonce Seynabou Ndiaye Hann. Pour elle, c'est hors de question que ses propos soient achevés par son interlocuteur. « Cela affecte la dignité ; je ne sais pas si cela arrive à mes semblables, mais c'est ce que je ressens au fond de moi » poursuit-elle. Le cas de Seynabou montre que le bégaiement se manifeste avec des signes variables. Elle grince les dents quand les mots sont bloqués, ce qui fait rire certains de ses interlocuteurs. C'est quand elle chante que sa belle voix est aperçue dans son originalité : aucun problème d'élocution n'apparaît. Raison pour laquelle un oncle à elle lui conseille de faire comme si elle chante quand elle parle.

Adama, un professionnel dans le domaine des services hôteliers, subit les mêmes symptômes que Seynabou. Sa particularité, lui, c'est sa capacité à respirer profondément avant de

prendre la parole. C'est une astuce pour que les mots viennent aisément avec quelques pauses bien sûr. Mais, son plus grand souci, c'est sa fille qui commence à l'imiter. « Ma fille aînée âgée de 15 ans me taquinait en m'imitant quand elle était encore petite mais je vois qu'elle bégaye pire que moi. Je pense même l'amener chez un orthophoniste pour amoindrir les blocages de son langage » prévoit Adama. D'après ce dernier, les Sénégalais doivent comprendre les personnes qui bégayaient pour que ces dernières puissent s'assumer afin d'oser la prise de parole. C'est uniquement si les collègues et proches considèrent le bégaiement comme un trouble et non une maladie que cela diminue les impacts psychologiques chez le négateur.

Au Sénégal, les personnes souffrant de ce trouble de la parole sont en général socialement stigmatisées par des imitations et des moqueries. Pour les enfants, l'assistance par un orthophoniste s'impose pour atténuer la persistance des difficultés de l'élocution.

Khadidiatou GUËYE Fall

L'Amour et le pardon pour sortir de l'enfermement psychomental intérieur

Nelson Mandela :

« Après être devenu président, j'ai demandé un jour à certains membres de ma protection rapprochée de se promener avec moi en ville pour déjeuner dans un restaurant.

Nous nous sommes assis dans l'un des restaurants du centre-ville et nous avons tous demandé de la nourriture.

Après un moment, le serveur nous a apporté nos demandes, j'ai remarqué qu'il y avait quelqu'un assis devant ma table qui attendait de la nourriture. Lorsqu'il fut servi, j'ai dit à l'un des soldats : Allez demander à cette personne de nous rejoindre avec sa nourriture et de manger avec nous.

Le soldat est allé et a exprimé ma demande à l'homme. Celui-ci a soulevé sa nourriture et s'est assis à mes côtés. Alors que nous mangions ses mains tremblaient constamment et ce, jusqu'à ce que chacun ait fini de manger et que l'homme prenne congé.

Le soldat m'a dit :

L'homme était apparemment très malade. Ses mains tremblaient pendant qu'il mangeait.

« Non, pas du tout » dit Mandela. Cet homme était le gardien de la prison où j'étais emprisonné.

Souvent, après la torture à laquelle j'étais soumis, je criais et demandais un peu d'eau.

Ce même homme venait à chaque fois et urinait sur ma tête au lieu de me donner de l'eau.

Il était donc effrayé et tremblant, s'attendant à ce que je lui rende pareil comportement, soit en le torturant, soit en l'emprisonnant, vu que je suis maintenant le président de l'État d'Afrique du Sud.

Mais ce n'est pas mon caractère ni une partie de mon éthique.

La mentalité de représailles détruit les États tandis que la mentalité de pardon construit les Nations.

Que Dieu nous donne d'être des personnes qui rendent le bien pour le mal et ayant des valeurs qui font grandir les Hommes et évoluer la société »

Source : facebook



L'HUMEUR DE HABIB

UN VIOL SOUS UN AIR DE MBAPPAT Coddas, déviance phallocratique

Des femmes, pas des féministes, des mères et tantes s'étaient constituées en rempart pour La Défense des intérêts de Adji Sarr. Coddas, elles s'étaient désignées. Coïncidence ou déviance phalocratique de la perversité de femmes libres et libérées ?

Quand des femmes qui vraiment ne sont pas bonne référence tant de par leur probité, leur intégrité, leur pudeur créent un collectif pour la défense des intérêts d'une jeune fille violée, il y'a de quoi être dubitatif.

Surtout que ce qu'elles ont trouvé de mieux à faire, c'est d'ouvrir une cagnotte sur l'intimité dévoilée de la pauvre jeune fille ; les misérables pièces de monnaie sales, remises à elles, mères tutrices, à la place de la défunte mère, et d'un père qui s'est manifesté sur le tard.

Il n'ya que la fille violée qui puisse sonder dans son âme violentée l'amertume du désespoir qui bafoue sa vie. Une fille, laissée à elle seule, sans la chaleur d'un père, d'une mère.

Trimballée d'un toit à un autre, d'un oncle insouciant ou d'une tante peu regardante des souffrances, des envies, des frustrations, des fréquentations dangereuses.

Une fille fragile, innocente, abandonnée aux vents d'une ville froide, cruelle où ruent tout l'intérieur du pays à la recherche de la pitance, d'une part de soleil, d'une vie ou du moins d'une survie dans les hallucinations.

Pauvre, vulnérable, jeune, elle n'avait que l'innocence de son corps convoité et de son intelligence enfantine, de ses institutions et appréhensions pour avancer dans un monde mystérieux où survivre relève de la mansuétude du Seigneur.

Avec les morts, des jeunes comme elle, dont les parents et intimes n'ont pas encore fini de faire le deuil, les larmes des cœurs ne se sont encore asséchées, les souvenirs renfloués dans l'acceptation du fait divin, la supposée victime est devenue l'enfant sorcière à traquer, au cœur d'un grand scandale médiatico politique qui dépasse son univers. Elle se retrouve encore emballée dans un engrenage d'événements dont elle ne peut évaluer les risques,



les conséquences. L'affaire est devenue une affaire d'État, et elle, à nouveau victime des vices et sévices du pouvoir. Partout où elle va, elle se retrouve violée dans sa chair, dans sa naïveté puérile, dans son intimité de jeune fille par des adultes froids, calculateurs, qui ne vivent que de l'énergie des autres.

Celle qui dit livrer son dernier combat porte la cause de la petite. Des maigres six millions récoltés, au lieu de les remettre à la pauvre supposée victime de la brutalité et de la sauvagerie d'un homme pour ses consultations chez le psy, puisqu'elle ne masse plus, elle ne sort pas. Qui la nourrit, l'héberge, l'entretient ?

Toujours est-il que des mondaines de la République sont des mères réputées délinquantes et qui se plaisent à paraître et être considérées comme telles, qui ont exposé toute leur pudeur, toute leur hideur sur les plateaux des télévisions, n'ont trouvé de mieux que de faire venir une d'elles depuis le pays de l'Oncle Sam pour tenir une conférence de presse, une soirée avec les mbandakat et un mbapat. Elle même dira que l'idée est géniale parce la maman de leur victime évoluait dans ce milieu. Sacrilige !